

NOTE INTERNE



VILLE D'ANDENNE

A tous les services

Date : Mardi 26 avril 2016
N/Réf. : SECR/YG/af/2016.04.006
V/Réf. :

Objet : Informations communales – Présentation des points au Collège – ANDANA – Rappels et précisions – Titres - Instructions (4)

1. En matière de titres de points présentés sur ANDANA, tout se voit : depuis les titres sans rapport direct avec le contenu, jusqu'aux titres « *fleuve* » s'étalant sur plusieurs lignes, qui reprennent une partie du contenu.

Un titre est par définition succinct; ce n'est pas un résumé du contenu.

Le titre annonce le contenu; c'est sur base des titres qu'est constituée une table des matières que reçoivent les membres du Collège communal en plus des notes présentées.

2. De semaine en semaine, je suis amené à corriger les titres de nombreux points; les services concernés s'en seront sans doute rendu compte : ils voudront bien désormais s'inspirer des corrections qui sont régulièrement apportées et adapter la formulation des titres des points qu'ils présentent.

Les exemples foisonnent; plus de 300 procès-verbaux sont disponibles sur ANDANA.

D'une part, il faut une forme d'homogénéité des titres dans le procès-verbal, qui reprend les décisions pour l'ensemble des services; d'autre part, les recherches dans les archives sont facilitées si les titres sont présentés sous une forme un minimum standardisée.

3. Les titres ne sont pas des mots plaqués les uns derrière les autres comme dans un télégramme.

L'orthographe doit être vérifiée, en ce compris l'utilisation souvent abusive de majuscules; un minimum de ponctuation (le plus fréquemment des tirets) permet une meilleure lecture du titre.

4. Lorsqu'un point permet d'être identifié par une adresse, il est utile de débiter ce titre par l'indication de celle-ci; de même, l'on peut utilement, le cas échéant, faire apparaître dans le titre les nom et prénom d'une personne concernée.

Par exemple : « *ANDENNE : rue du Pré des Dames, 4 – Réparation du trottoir – Requête de Monsieur Adrien LAMBERT* » ou « *SEILLES : quartier de Wanhériffe – Travaux de remise en état de la voirie* » ou « *BONNEVILLE : rue de la Trichenne, 25 – Raccordement à l'égout – Alice LEMIEL* » ou « *MAIZERET : rue de Gawday, 51 – Exploitation d'une citerne à gaz – Justine BUTANE* ».

...

SECR/YG/afl/2016.04.006

5. Il est rappelé que sont interdits dans les titres, pour des raisons d'ordre technique, les caractères spéciaux « @ », « & », « ~ » et « | ».

* * *

Je vous remercie de tenir compte de ces recommandations.

Bien cordialement,


Yvan GEMINÉ
Directeur général